



MARTIN HIRSCH
HAUT-COMMISSAIRE AUX SOLIDARITÉS ACTIVES CONTRE
LA PAUVRETÉ,
HAUT-COMMISSAIRE A LA JEUNESSE

MARIE-LUCE PENCHARD
SECÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DE L'OUTRE-MER AUPRÈS DU
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES
COLLECTIVITÉS TERRORIALES

Communiqué de presse

Paris, le 22 octobre 2009

Fonds d'expérimentation pour la jeunesse en outre-mer : 69 dossiers déposés

En août dernier, le haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut commissaire à la jeunesse, Martin Hirsch et la secrétaire d'Etat chargée de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard se sont associés pour lancer, dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, un appel à projet spécifiquement tourné vers l'Outre-mer.

A l'issue de la phase de publication 69 projets ont été déposés, qui concernent les quatre départements d'outre-mer, Saint-Pierre et Miquelon et Mayotte. Le jury de présélection des projets se réunit aujourd'hui, jeudi 22 octobre, afin d'étudier les projets déposés. Le jury annoncera la liste des dossiers retenus d'ici mi novembre.

Le fonds d'expérimentation pour la jeunesse « outre-mer » a été créé par la loi pour le développement économique des outre-mer (LODEOM) du 27 mai 2009. Ce fond est doté de 1 million d'euros par des crédits du Secrétariat d'Etat chargé de l'outre-mer. Il sera également abondé par la contribution des entreprises installées outre-mer qui bénéficient des exonérations d'impôt sur les sociétés, au titre du dispositif de la zone franche globale d'activités.

Destiné à répondre aux enjeux spécifiques de la jeunesse outre-mer, le fonds d'expérimentation soutient notamment des actions innovantes en matière de lutte contre le décrochage scolaire, d'insertion professionnelle des jeunes dans l'environnement régional ou encore d'appui aux micro-projets.

Martin Hirsch et Marie-Luce Penchard rappellent que dans le cadre plus large du fonds national d'expérimentation pour la jeunesse, des projets sont situés en outre-mer. D'ores et déjà, des projets ont été retenus dans ce cadre :

- en Martinique, le projet « An Bèl Balan » porté par l'université des Antilles-Guyane, et en Polynésie française, le projet « aide préparation insertion », porté par l'université de Polynésie française. Ces deux projets visent à lutter contre le décrochage des étudiants en première année et à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.
- en Martinique, dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir », le projet « Ticket Permis Jeune en Action » du Club Omnisports Dillon Sainte-Thérèse (Fort-de-France).

Contacts presse :

Cabinet de M. Martin Hirsch : 01 44 38 14 71

Cabinet de Marie-Luce Penchard : 01 53 69 26 74